QUELQUES ASPECTS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ORTHOGRAPHE EN FLE

Ina Alexandra CIODARU
Universitatea din Piteşti

Résumé: *Chacun s'accorde à dire que l'orthographe français est très compliquée, que son apprentissage impose à toute la population scolaire beaucoup de temps, que sa pratique est très difficile. Dans l'exercice de l'enseignement, à travers la dictée et généralement à travers le problème de l'orthographe, ce n'est pas un rapport commun du groupe scolaire à une technique à acquérir qui est vécu, mais le rapport torturant d'un savoir mal transmissible à une ignorance coupable: le même mot ("faute") désigne le manquement au code de l'écriture et l'atteinte au code moral. Les difficultés de l'orthographe sont vécues très différemment selon que nous sommes lecteur ou "scripteur". Le lecteur n'a pas à s'interroger sur ces difficultés; il embrasse plus ou moins rapidement une succession de signes graphiques porteuse de sens, et accepte passivement la graphie du texte aussi longtemps qu'un excès de fautes n'en gene pas la comprehension. Le scripteur, lui, doit avoir une connaissance active de l'orthographe, sinon parfaite, au moins proportionnée à celle du destinataire.*
Mots-clés *: enseignement, faute, orthographe*

L'expérience montre qu'il faut être très audacieux pour proposer de toucher à l'orthographe grammaticale. Pourquoi l'orthographe grammaticale est-elle considérée comme intouchable? Pour une bonne part parce qu'elle permettrait le contrôle de l'acquisition des mécanismes grammaticaux d'accord: la dictée prolonge l'analyse, laquelle prolonge la dictée. C'est le point de vue pédagogique habituel. Mais on peut renverser les termes de la progression: c'est la dictée, exercice final, qui justifierait en amont l'analyse et, pour une large part, l'enseignement même de la grammaire, qui n'est guère, dans les manuels qu'un recueil de recettes orthographiques. Mettre en cause, avec quelque ampleur, le code écrit du français, ce n'est pas procéder entre technicians à un rajeunissement de ce code; c'est, de proche en proche, s'obliger à une réflexion difficile, sur la langue, la société.

Un problème qu'on rencontre souvent en ce qui concerne l'orthographe est représenté par la prononciation incorrecte, excessive et affectée des consonnes doubles – cor-rect, exces-sif, af-fecté – alors que la phonétique du français ne fait normalement (sauf très rares exceptions) aucune difference ni de longueur ni de coupure entre le simple et le double.

Voici par exemple la série importante des mots qui comprennent un groupe ETT: *boulette, mettre*, il *jette, mettable* (mais *jetable*), *prometteur*, etc. On peut les considérer comme constitutes de deux éléments, de part et d'autre d'une coupure virtuelle entre les deux T; d'une part un élément *met, promet, boulet, jet*, dans lequel le T n'est pas prononcé, comme en témoigne la difference entre (il) *met*, et (c'est) *net.* Lequel *net* a longtemps été pronounce *nè* (comme *filet* ou *projet*, file, projè) et n'a dû sans doute de faire exception à la règle que par sa valeur expressive. C'est le cas aussi pour: *soit!* (opposé à : qu'il *soit*); pour: c'est un *fait* (mais il a *fait*), ou : c'est mon *but!* (opposé à : mon *but* était, sans sonorisation ni même liaison du T final).

Non seulement les mots de cette série sont constitués de deux morceaux bien distincts, mais encore, dans la lettre double qui les unit, il s'agit de deux "lettres"différentes (bien que représentées par le même signe graphique). Le premier T de *boulette* ou de *mettre* n'est pas une lettre, mais un simple signe "diacritique", comme

BDD-A5493 © 2006 Universitatea din Piteşti
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:31 UTC)

une cédille ou un accent, par lequel il pourrait être remplacé sans inconvénient pour la prononciation: je veux *mètre* fin à cette querelle. Le second est une vraie lettre, qui doit seule être prononcée.

Cette analyse toute simple pourrait rendre quelques services dans la pédagogie de l'orthographe. L'élève, habitué à lire: il *mè* (ou il *mai*) pour: il *met*, comprendra vite qu'il doit écrire : nous *met-tons* pour obtenir: nous *mèton* (phonétiquement). En revanche, s'il écrit: nous *jettons*, il aura réalisé: nous *jè-ton*, prononciation qu'il sait inexacte, infidèle à la réalité; alors que nous *jetons* représente bien: nous *je-tons*, et rien de plus.

Si le double T est précédé d'une voyelle autre que E, le premier T n'est plus qu'une lettre étymologique, morte. En fait, les couples réguliers, dont le féminin se forme par TE final, se comptent sur les doigts d'une main: *pâlot-palotte, boulot-boulotte, linot-linotte* et de rares autres.

Le plus souvent les deux mots associés sont de sens différents et ne sont pas sentis comme un "masculin-féminin": (pied)-*bot, botte, goût-goutte, marmot-marmotte.* On notera pour celui-ci que *marmotte* a bien été argotiquement, ou au moins familièrement un féminin de "marmot", en même temps que le nom de l'animal. Quant à *flot-flotte* ou *mot et motte*, ce sont des couples de rencontre. Souvent, d'ailleurs, le véritable féminin se forme sans doublement du T: *fat-fate, rat-rate, mat-mate, idiot-idiote*. Il n'est pas rare par ailleurs qu'une consonne doublée représente, par rapport à la simple, un son tout différent. C'est le cas du groupe CCE ou CCI. Relèvent de ce groupe bon nombre de mots très usuels: *accepter, accès, accident, inaccessible,* etc., dans lesquels le double CC représente en fait, pour le premier un K, pour le second un C doux ou un SS.

Etant donné que la suite : KSS est normalement représentée en français par le graphème X, on pourrait écrire: *axepter, axès, axident, inaxessible*. Pour l'élève, qui a appris que X =KSS, de telles graphies seraient normales; elles le surprendraient moins que d'apprendre qu'on dit *axepté,* pour *accepté,* mais qu'on ne doit pas dire *axusé* quand on lit *accusé.*

Un cas de même type est celui de *suggérer* (et de *suggestion*) dans lequel GG est fait de deux lettres bien distinctes: le premier G représentant un vrai G, le second un J: *suggérer = sugjérer*. Ici encore, faire l'économie de la consonne double serait désastreux: on obtiendrait: *sugérer* comme *digérer,* alors qu'on fait très bien la différence de prononciation entre les deux groupes.

Comment choisir l'orthographe de quelques mots dits "difficiles".

Les élèves se heurtent souvent à de réelles difficultés pour orthographier correctement: *quelque, quoique, tout*. Doivent-ils s'écrire en **Un** ou **Plusieurs** mots? Doivent-ils **Ou Non** s'accorder?

Ce n'est pas l'ordre des mots qui compte, c'est ce que nous voulons dire, l'ordre n'étant là que pour se conformer à des habitudes ou pour nous permettre de mettre en valeur tel ou tel élément de la phrase. Quand nous sommes embarrassés par QUOIQUE ou QUELQUE en UN ou PLUSIEURS mots, n'hésitons pas à changer l'ordre des mots, et essayons de séparer "*quoi*…de *que*" ou "*quel*…de *que*" et de remplacer:

- *QUOI*…par "N'IMPORTE QUOI"

et

- *QUEL*…par "N'IMPORTE LEQUEL"

Bien évidemment cela ne sera possible que si ces mots s'écrivent en deux parties, dans le cas contraire, nous ne pourrons rien modifier.

BDD-A5493 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:31 UTC)

Comment donc écrire *"quoique"* dans les phrases suivantes
- … vous pensiez, écoutez-moi!
Nous pouvons dire:
- ***que*** vous pensiez *n'importe* ***quoi***, écoutez-moi!
Nous pouvons bien dissocier *quoi*… de *que*, nous écrirons donc:
- ***Quoi que*** vous pensiez, écoutez-moi!
Si nous voulons écrire:
- … vous pensiez du mal de moi, écoutez-moi!
Nous ne pouvons pas dissocier *quoi* et *que* car nous pourrions bien avoir:
- ***que*** vous pensiez du mal de moi, écoutez-moi!
Mais nous n'aurions pas pu introduire ailleurs dans la phrase le mot "*quoi*" ou *"n'importe quoi"*. Donc nous ne pouvons pas dissocier.
Nous écrirons donc:
- ***Quoique*** vous pensiez du mal de moi, écoutez-moi!

Comment écrire *"quelque"* dans les phrases suivantes?
- … soit votre problème, vous le résoudrez.
Nous pouvons dire, en changeant l'ordre des mots:
- ***que*** votre problème soit *n'importe* ***lequel*** vous le résoudrez.
Nous avons pu dissocier les éléments, ce sont bien deux mots distincts,
Nous écrivons donc:
- ***Quel que*** soit votre problème, vous le résoudrez.
Si nous voulons dire:
- … grand que soit votre souci, n'en laissez rien paraître.
Nous pouvons dire:
- ***si*** grand que soit votre souci, n'en laissez rien paraître.
Nous ne pouvons pas remplacer *"quelque"* par "*que*" avec introduction ailleurs dans la phrase de *"quel"* ou *"lequel"*. C'est donc un mot unique indissociable.
Nous écrivons donc:
- ***Quelque*** grand que soit votre souci, n'en laissez rien paraître.

***"Quelque"…*ACCORD ou NON et AVEC QUOI?**

Rappelons les notions essentielles de la mécanique orthographique: le nom a un genre et un nombre, l'adjectif fait corps avec le nom, il varie avec lui; le verbe se conjugue; l'adverbe fait corps avec le verbe, il est invariable; les mots de liaison sont invariables.
Et maintenant, après avoir terminé si *"quelque"* devait s'écrire en UN ou DEUX mots, examinons avec quel mot *"Quel* ou *Quelque"* fait corps et tirons-en des conséquences orthographiques.
Comment orthographier *"Quelque"* dans les exemples suivants:
- J'irai vous voir dans… **jours.**
Nous constatons que *"quelque"* fait corps avec le nom *"jours"*, et que nous voulons dire *"plusieurs jours"*.
"Quelque" se mettra donc au pluriel comme le nom *"jours"*.
Nous écrirons donc:
- J'irai vous voir dans ***quelques*** jour**s**.
Si nous voulons dire:
- vous ne ferez pas faillite "…*importante*" que soient vos pertes.

BDD-A5493 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:31 UTC)

Nous constatons que *"importante"* fait corps avec *"pertes"*, nous pouvons dire: "perte**s** importante**s**". **Importante** est un adjective. Il va s'accorder avec **pertes** nom féminin pluriel.
Nous constatons maintenant que le mot *"quelque"* fait corps avec le mot *"importante"*, nous pouvons dire *"si importantes"* en remplaçant le mot *"quelque"* par le mot *"si"*.
Nous venons de voir que le mot *"importante"* est un adjectif féminin pluriel et nous savons que le mot qui fait corps avec l'adjectif est un adverbe et qu'il est invariable.
Nous écrirons donc:
Vous ne ferez pas faillite *quelqu**e** importante**s*** que soient vos pertes.
Si nous voulons dire:
-… soient vos peines, ne vous laissez pas aller.
Nous pouvons dire:
- ***que*** vos peines soient *"n'importe **lesquelles**"* ne vous laissez pas aller.
Donc *"quelque"* n'est pas un mot unique, mais bien deux mots *"quel"* et *"que"*.
Nous pouvons dire pour mieux éclairer le problème:
- ***que*** vos peines soient grande**s**…et nous voyons que *"grandes"* est un adjectif qui fait corps avec *"peines"*, nous pourrions avoir de *"grandes peines"*. Nous en concluons que *"quel"* est un adjectif qui fait corps avec *"peines"*- nom féminin pluriel et qu'il s'accorde avec ce nom et doit donc être également au féminin pluriel.
Nous écrirons donc:
- ***Quelles que*** soient vos peines, ne vous laissez pas aller.

"Tout"

Nous nous posons souvent la question : *"Tout"* doit-il s'accorder ou rester invariable? La sonorité *"Toute"* est-elle le résultat d'un accord ou d'une liaison?
Nous devons alors nous poser une série de questions:

1. Avec quel mot *"tout"* fait-il corps? (cas le plus courant)
2. Sinon quel nom remplace-t-il?

Comparons: - Tous les jours……..toutes les matinées.
- Je veux tout……..Il est tout pâle.
Le tout est plus grand qu'une partie……...Tous sont partis.

- Dans l'avant-dernier exemple le **tout**…, le mot *"tout"* est accompagné d'un article, c'est un nom.
Tous sont partis, *"tous"* remplace un nom pluriel non précisé exactement, mais qui est évident dans un contexte précis (si nous parlons des spectateurs dans un cinéma, nous saurons que *"tous"* désigne les **spectateurs**). **Tous** est donc un pronom masculin pluriel.
- Dans les deux premiers exemples, nous voyons que *"tout"* fait corps avec des noms (*jours, matinées*), il s'agit donc d'adjectifs qui vont s'accorder avec les noms avec lesquels ils font corps.
- Dans "Je veux *tout*", nous constatons que **"tout"** fait corps avec le verbe *"veux"*, c'est donc un adverbe invariable.
- Dans "Il est *tout* pâle", **tout** fait corps avec **pâle,** pâle faisant lui-même corps avec **Il**. *"Pâle"* est donc un adjectif qui va s'accorder avec *"il"*. Mais *"tout"* qui fait corps avec un adjectif est un adverbe invariable.
Nous allons ici rencontrer une anomalie de la langue française, anomalie due au fait que le français est une langue harmonieuse et que la succession de certains sons choque. Aussi place-t-elle des lettres sans valeur, mais servant l'harmonie.

BDD-A5493 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:31 UTC)

Aussi dans notre dernière phrase: "…place-t-elle?" le **T** ne sert à rien, sinon à empêcher une rencontre inharmonieuse *"place-elle?"*. Nous disons: elle place, il voit, voit-il (ici pas de lettre supplémentaire, la liaison suffit à assurer l'harmonie).
Si nous écrivons: *"Jeanne est tout étonnée"*
Nous voyons que *"tout"* fait corps avec *"étonnée"* (adjectif faisant corps avec Jeanne), donc **"tout"** est un adverbe invariable. Et l'harmonie est satisfaite, nous disons *"Tou**t** étonnée"* en faisant la liaison.
On peut remplacer l'adjectif *"étonnée"* par un autre…*"pâle"* par exemple.
Nous aurons: "Jeanne est *tout* pâle." Cette fois pas de liaison possible et l'oreille est choquée. Pour rétablir l'harmonie, introduisons un **"E"** après *"tout"*.
Nous aurons donc:
"Jeanne est tout(*e*) pâle."
Mais en agissant ainsi, nous donnons l'impression que nous avons fait un accord entre l'adverbe et l'adjectif. Comme le français est logique, il ne se contente pas de demi-mesures, s'il faut donc, apparemment accorder en genre, allons jusqu'au bout et accordons aussi en nombre (mais ce ne sont que des accords apparents, des accords de circonstance).
- Ces femmes sont tou**t** étonnées… *"Tout"* invariable, la liaison suffit.
… et toutes troublé**es**… *"toutes"* accord de circonstance.
Nous pourrons résumer ce que nous venons de dire, dans la formule:
- Exceptionnellement, pour une question d'harmonie, l'adverbe *"Tout"* s'accorde avec l'adjectif qui le suit, si cet adjectif est féminin et commence par un consonne ou un h aspiré.
"Ci-joint"- "Ci-inclus"- "Ci-annexé"

Ces mots nous posent souvent des problèmes, accord ou non, et d'essayer de nous reporter à d'hypothétiques règles de placement, s'il est en tête…, s'il est devant…, s'il n'est pas précédé…, qui ne font que nous embrouiller.
Nous prenons les exemples suivants:

1. *Ci-joint* veuillez trouver les documents annoncés.
2. Veuillez trouvez *ci-joint* les documents annoncés.
3. Veuillez trouvez les documents *ci-joint.*

Est-qu'on fait l'accord ou non?
Dans les deux premières phrases, que voulons-nous dire?
- qu'il faut trouver **ici** des documents.
- … nous voyons que *"ci-joint"* fait corps avec **trouver,** donc il est un adverbe invariable.
Les deux premières phrases sont donc correctement orthographiées.
Que signifie la troisième?
- Il faut trouver des documents qui sont **joints** (ils pourraient être nombreux, importants…).
… *ci-joint* est une qualité des documents, il fait corps avec le nom **documents**, c'est un adjectif qui s'accorde.
Nous devrons donc écrire: *Veuillez trouver les documents ci-joint**s**.*

Un autre exemple de mots qui posent des problèmes d'orthographe sont les adverbes en ***"ment".***

BDD-A5493 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:31 UTC)

L’adverbe est un mot qui fait corps avec le verbe et sa caractéristique orthographique est d’être invariable. Par analogie, on appelle également “adverbe” le mot qui fait corps, soit avec un adjectif, soit avec un autre adverbe, et qui est également invariable. Il ne se pose donc pas de problème d’accord avec ce mot, mis à part le cas de l’adverbe *“tout”*.

En ce qui concerne les adverbes terminés en *“ment”:*

- dans un premier groupe, nous avons les adverbes se prononçant *“aman”* qui peut s’écrire *“amment”* ou *“emment”*. Ils dérivent de mots comportant la sonorité *“an”*. Nous serons guidés, dans notre choix, par l’orthographe de la sonorité *“an”* du mot de départ.

Exemple:

- méch***a***nt: comporte un **“a”** dans sa terminaison, nous utiliserons donc la forme adverbiale comportant un **“a”**= **a**mment, et nous aurons: …méch***a***mment
- prud*e*nt: comporte un **“e”**, nous aurons donc:… prud***e***mment
- Nous avons ensuite tous les adverbes en *“ment”* dérivant de mots se terminant par une voyelle: *e…i…u…* (ex. Sag**e**…jol**i**…vra**i**…absol**u**).

Il suffit simplement de rajouter *“ment”* pour obtenir l’adverbe correspondant:

-sag***e***: sag*ement*
- pol***i***: pol*iment*
- vra***i***: vra*iment*
- absol***u***: absol*ument*

(ne pas intercaler de *“e”* avant la finale. Une seule exception *“gai”* donne: gai***e***ment).

Quelques adverbes en *“ment”* prennent un accent circonflexe sur le *“u”* tels: du=d*û*ment; cru=cr*û*ment; goulu= goul*û*ment.

Restent, enfin, tous les adverbes dérivant d’adjectifs terminés par une consonne, ex. vi**f**…, heureu**x**..

Il convient, avant de former l’adverbe, de les mettre au féminin:

- vi**f**= vi**ve**……..vi**vement**
-heureu**x**=heureu**se**…….heureu**sement**

Il est bon d’essayer de retenir ces quelques règles d’usage qui faciliteront notre écriture courante.

Bibliographie

Arrivé, M., *Réformer l'orthographe ?* , P.U.F, «Linguistique Nouvelle» 1993
Brabant, S., *La réforme ratée de l'orthographe,* éd. A.E.E.F., 1991
Catach, N., *Les délires de l'orthographe en forme de dictionnaire,* éd. Plon, 1989
Goosse, A., *La «nouvelle» orthographe. Exposé et commentaires,* éd. Duculot, 1991
Hanse, J., *Modifications orthographiques et tolérances grammaticales*, Bulletin de l'Académie royale de langue et littérature françaises, tome LV, n°I, 1977
Leconte, J., Cibois, P., *Que vive l'ortographe !*, éd. du Seuil, 1989
Leeman-Boux, D., *Les fautes de français existent-elles ?*, éd. du Seuil, 1994
Lucci, V., Naze, Y., *L'orthographe des Français*, éd. Nathan
Millet, A., Lucci, V., Billiez, J., *Orthographe, mon amour !* , Presses universitaires de Grenoble, 1990
Rey-Debove, J. et Le Beau-Bensa, B., *La réforme de l'orthographe au banc d'essai du Robert,* éd. Dictionnaires le Robert, 1991

BDD-A5493 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:31 UTC)